

## LA LETTRE TRANSMISSION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### **ÉDITO**

**Le mot de Romuald Védrines**, membre du bureau de la Chambre d'agriculture, chargé de l'installation-transmission. Membre du bureau de Jeunes Agriculteurs du Cantal.

“ La Quinzaine de la transmission organisée par les Chambres d'agriculture est un rendez-vous annuel destiné à rappeler l'importance d'anticiper la transmission de son exploitation.

Trouver un repreneur n'est pas chose facile. La Chambre d'agriculture et son service Installation-Transmission sont très mobilisés dans l'accompagnement des futurs retraités. Aujourd'hui, ils attirent et recrutent de nouveaux porteurs de projet grâce à des moyens modernes et innovants qu'ils ont mis en place.

Ainsi, cette année une dizaine de vidéos de présentation d'exploitations à reprendre ont été réalisées et sont diffusées sur la chaîne Youtube et le site internet de la Chambre d'agriculture.

Deux parcours à l'installation font l'objet de vidéo 3D, en réalité augmentée. Grâce à un casque, on peut visiter l'exploitation (comme si on était sur place), l'agriculteur-repreneur y explique son parcours. Ce support est utilisé dans les salons ou manifestations grand public. Grâce à son attractivité, il permet d'engager plus facilement une discussion (succès vérifié lors du Sommet de l'élevage).

Par ailleurs, le service installation-transmission est également à l'initiative d'un nouveau programme de formation à destination des personnes en reconversion professionnelle : Devenir agriculteur dans le Cantal. Le principe est de proposer à ceux qui hésitent, une découverte du système sociétaire en agriculture, avant de passer au projet.

Toutes ces initiatives permettent de rester attractif et faire savoir qu'il y a de la place pour de futurs agriculteurs dans le Cantal. Elles complètent les dispositifs d'accompagnement existants.

Et, j'insiste sur l'importance de réfléchir assez tôt à la transmission de son exploitation, si on veut prendre sa retraite dans de bonnes conditions. Alors, si ce n'est pas encore fait, je vous invite à contacter Gérard Vigier ou Sylvie Grave pour un accompagnement individuel ou bien vous inscrire à une des formations proposées.



### **A VOS AGENDAS !**

#### **Transmission, retraite je m'y prépare**

Des journées de formations pour tous les agriculteurs qui veulent réfléchir à la transmission de leur exploitation et à leur retraite.

#### **Objectifs de la formation :**

- Réfléchir à son arrêt d'activité, repérer les formalités à accomplir.
- Identifier les différents contrats de mise à disposition du foncier.
- Planifier les étapes de la transmission de son patrimoine
- Anticiper et optimiser sa fiscalité au moment de la cessation (et après).

*Interventions de la MSA, des cabinets comptables, des conseillers transmission de la Chambre d'agriculture du Cantal.*

#### **Secteur Aurillac**

- 24 novembre 2022, 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2022.
- 9, 16 et 23 mars 2023.

#### **Secteur Mauriac**

- 7, 14 et 21 septembre 2023.

#### **Secteur Saint-Flour**

- 14, 21 et 28 mars 2023.
- 10, 17 et 24 octobre 2023.

#### **Demain, je transmets**

Une journée d'informations proposée par Jeunes Agriculteurs du Cantal, le 22 novembre à Prunet.

Il s'agit d'une journée d'échanges avec les différents organismes, partenaires de la transmission.



# LA TRANSMISSION, UN ENJEU PRIMORDIAL POUR LA FERME AURA



Chiffres issus du dernier Recensement Général Agricole 2020

**Des départs en retraite à anticiper pour relever le défi du renouvellement des générations**



**Des porteurs de projets nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes, qui souhaitent s'installer en agriculture.**

**62 500**

chefs d'exploitations

**48 500**

exploitations agricoles

**50,4**

C'est l'âge moyen des chefs d'exploitation

**41 %**

ont plus de 55 ans

**48 %**

des exploitations ont au moins un exploitant de 55 ans ou +

**+ de 3000**

personnes accueillies chaque année dans les **Points Accueil Installation**.

**1 700**

nouveaux agriculteurs en moyenne par an



dont **750** qui s'installent avec la DJA.



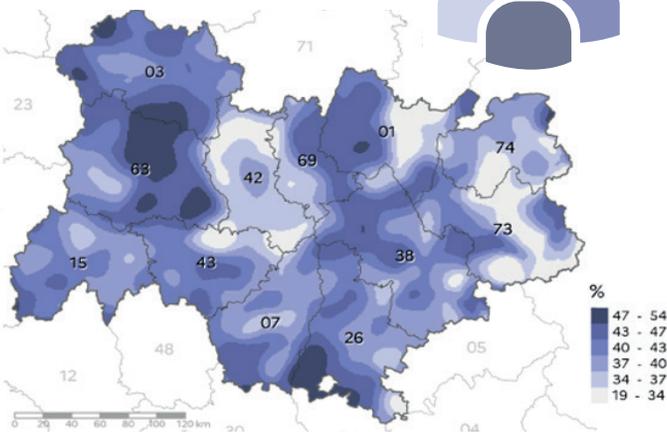
**Une production bovine importante (38%),** et de nouvelles productions qui suscitent de l'intérêt en fonction des dynamiques locales



**Un profil de jeunes installés en évolution** avec une part plus importante en reconversion, plus âgés, plus féminins, non issus du milieu agricole et qui se forment à travers un BPREA.

**Le défi à relever : faire des départs en retraite des opportunités d'installation de nouveaux agriculteurs.**

Âge des chefs d'exploitation en AURA



## TRANSMETTRE SON EXPLOITATION, Ç'EST POSSIBLE ! MAIS CELA S'ANTICIPE ET SE PRÉPARE.



**ANTICIPER L'AVENIR**

**10 ANS AVANT**

Déterminer les enjeux et les étapes clés pour l'avenir de votre exploitation

**DÉFINIR SON PROJET**

**5 ANS AVANT**

Identifier vos envies, vos besoins et faire les bons choix pour réussir votre sortie du métier

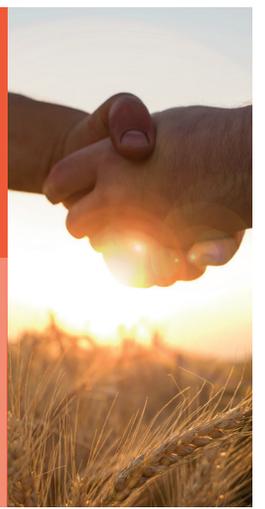
**TROUVER UN REPRENEUR**

**2 ANS AVANT**

Utiliser des outils reconnus et préparer l'accueil de votre futur repreneur

**CONCRÉTISER SON ARRÊT D'ACTIVITÉ**

Réaliser sereinement vos démarches de cessation et de transfert de votre exploitation



**Anticipez ! Ayez le bon réflexe, venez nous parler de vos projets.**

Contactez votre **Point Accueil Transmission** au 04 71 45 56 10

**Quelques soient vos choix, l'important c'est de bénéficier de conseils adaptés à votre projet.**

Les **Chambres d'agriculture** vous accompagnent à chaque étape de la future transmission : information et orientation au point accueil, dispositifs d'aides à la réflexion, outils de recherche de repreneur et de mise en relation...

# PROCHAINE DJA 2023 : LE POINT SUR LES ÉVOLUTIONS

La Dotation Jeune Agriculteur s'inscrit dans la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, elle sera mise en oeuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2023. C'est désormais la Région (et non plus l'État) qui va cofinancer la DJA (avec l'Europe) et qui en définit les modalités. La DJA est une aide à la trésorerie, indispensable pour que le démarrage de l'activité se fasse de manière optimale jusqu'à son développement permettant de dégager des revenus. **L'objectif est qu'AURA soit la 1<sup>ère</sup> région de France sur la DJA avec 800 installations aidées par an.**

## Les principales évolutions :

- Une DJA accessible sous certaines conditions : âge, compétences (diplôme) et revenus = une DJA pour des exploitations professionnelles et durables.
- Un montant de base plus élevé, toujours selon la localisation du siège d'exploitation.
- Un montant moyen de DJA de 40 000 €
- Les dossiers de demande seront analysés par un Comité d'étude composé de professionnels agricoles et de techniciens qui veillera à la viabilité économique et à la durabilité des projets.

Engagement dans une nouvelle démarche même sur un seul atelier (Label, Certification...)	Montant	
Montant de la DJA de base	Plaine	16 000 €
	Défavorisée	24 000 €
	Montagne	32 000 €
Démarche de progrès		6 000 €
Formation /expérience		6 000 €
Investissements	100 - 200	6 000 €
	200 - 300	9 000 €
	>300	12 000 €
Montant de la DJA maximale		56 000 €

Valorisation des formations > BAC et de l'expérience salariée en agriculture

**i** Pour plus d'information n'hésitez pas à vous rapprocher des équipes installation de votre Chambre d'agriculture.

## LES TRUCS ET ASTUCES DE VOS CONSEILLERS

**Vous vous demandez si le métier d'agriculteur attire et s'il y a des candidats à l'installation ? Vous souhaitez vous donner les chances de trouver un repreneur et déposer une annonce ?**

**Contactez le conseiller transmission de votre Chambre d'agriculture !**

Après un point sur la situation, il vous aidera à vous rapprocher de porteurs de projet grâce au **Répertoire Départ Installation**, un outil de mise en relation qui se modernise pour toucher un maximum de candidats. Le site Internet dédié permet désormais d'intégrer à l'annonce une vidéo et de faire le lien avec le Facebook « Devenir agriculteur en Auvergne-Rhône-Alpes » pour accroître encore vos chances !



**Vous voulez obtenir votre relevé de carrière ? Vérifier qu'il est complet ? Avoir une idée sur votre date de départ en retraite et son montant ?**

Rendez-vous sur **www.info-retraite.fr**, le site officiel qui simplifie la retraite ! Après avoir créé un compte en quelques clics, vous aurez accès à votre relevé de carrière et pourrez obtenir une estimation du montant de votre future pension grâce au simulateur Marel.



**Vous n'avez pas de repreneur ? Vous souhaitez en savoir plus sur le Répertoire départ Installation ?**

**Contactez votre Point Accueil Transmission**

**www.transmectreenagriculture.fr**

## TÉMOIGNAGE

### Leur transmission, ils en parlent

**Christian et Madeleine MALGUID ont transmis leur exploitation bovins lait à un jeune couple en 2021.** Ils ont inscrit leur exploitation au RDI en 2017 pour trouver leur successeur.

Agé de 56 ans, Christian ne pouvait pas poursuivre sereinement son activité pour des raisons de santé. Ils ont dû se résigner à l'arrêt et transférer leur ferme, une exploitation de 44 hectares en zone AOP St-Nectaire dans le Puy-de-Dôme à 1000 m d'altitude avec 30 vaches laitières et leur suite.



#### La décision d'arrêter a-t-elle été difficile ?

**Christian :** À un moment donné je n'ai plus eu le choix, je souffrais trop pour assurer mon travail quotidien et cela perturbait grandement mon moral. Nous avons donc pris cette décision après des rencontres avec notre conseiller MSA, notre centre de gestion et notre conseiller transmission à la Chambre d'agriculture.

#### Quelles questions se pose-t-on dans ce moment-là ?

**Christian :** C'est dur de se projeter et c'est essentiel d'être soutenu au niveau familial et d'être bien accompagné. C'est important qu'on vous dise à un moment donné que votre ferme est viable à la reprise et que des solutions existent. On a trop tendance à minorer sa ferme.

**Madeleine :** On a peur de l'après ; on a mis en valeur notre ferme et on doute de trouver quelqu'un dans notre veine.

#### Avez-vous eu beaucoup de candidatures ?

**Christian :** Des candidatures nous en avons eues, nous avons fait des études de reprise mais il a fallu attendre pour que cela aboutisse. Certains n'avaient pas la notion de la tâche ou n'étaient pas prêts à s'engager ! Nous avons alors accueilli un jeune couple qui souhaitait se réinstaller. Après plusieurs visites sur la ferme nous nous sommes entendus sur les modalités de la reprise.

#### Cela a-t-il été évident de vous mettre d'accord ?

**Christian :** Le conseiller transmission de la Chambre a réalisé un diagnostic d'exploitation et là nous avons pris

conscience de l'importance de nos choix. Tout vendre était quasi impossible et n'était pas judicieux d'un point de vue transmission familiale. Le compromis a été avant tout de pouvoir installer un jeune couple sur nos terres. Nous avons donc vendu les bâtiments, le cheptel, le matériel et notre maison d'habitation qui se trouvait sur le site.

**Madeleine :** Nous savions qu'il fallait en passer par là et qu'il fallait être ouverts. Notre fille nous a aidés dans ce cheminement en validant ces choix.

#### Et maintenant quel regard portez-vous sur votre arrêt ?

**Christian :** Notre vie a changé du tout au tout. Nous prenons le temps de vivre, de nous soigner et de faire des sorties. Je suis fier que mes repreneurs aient repris le flambeau et qu'ils réussissent.

**Madeleine :** La vie est plus calme, nous profitons des fruits de la vente de notre exploitation que nous avons créée pendant des années de travail pour vivre.

A chaque étape de votre transmission, votre conseiller Chambre vous accompagne pour vous permettre d'identifier tous les enjeux et faire les bons choix pour votre exploitation. Différents dispositifs et outils existent pour faciliter l'installation/transmission hors cadre familial comme le stage test qui permet une véritable phase d'essai sur la capacité de reprise avant la décision finale de transmettre.

**Contactez votre Point Accueil Transmission.**

## VOS INTERLOCUTEURS



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CANTAL

**PROAGRI**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

© photos : Chambre d'agriculture Puy-de-Dôme

#### Gérard VIGIER

Conseiller transmission  
Aurillac - Châtaigneraie - Nord Cantal  
☎ 04 71 45 55 69 ☑ 06 30 65 32 00  
✉ gerard.vigier@cantal.chambagri.fr

[www.cantal.chambre-agriculture.fr](http://www.cantal.chambre-agriculture.fr)

#### Vos sites utiles :

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)  
[www.transmectreenagriculture.fr](http://www.transmectreenagriculture.fr)

#### Sylvie GRAVES

Conseillère transmission  
Pays de Saint-Flour  
☎ 04 71 45 56 11 ☑ 06 71 74 72 82  
✉ sylvie.graves@cantal.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes